

Le présent document est soumis par Madagascar.

Informations complémentaires sur la proposition 27: Inscrire *Uroplatus* spp. à l'Annexe II

Proposition d'amendement des annexes suite à la résolution Conf. 9. 24 (Rev.CoP 12) de CITES

A. Proposition

Classement des espèces de *Uroplatus* Duméril, 1805 en **annexe II** de la CITES.

La dernière mise à jour de la liste des espèces valides pour le genre *Uroplatus* est celui de Raxworthy en 2003 publié dans le livre « The Natural History of Madagascar » édité par Goodman et Benstead et publié par The University of Chicago Press. Cette mise à jour a reconnu dix espèces dans le genre *Uroplatus* communément appelé sous le nom vernaculaire d'uroplate. Il s'agit de *U. alluaudi* Mocquard, 1894 ; *U. ebenau* Boettger, 1879 ; *U. fimbriatus* Schneider, 1797 ; *U. guentheri* Mocquard, 1908 ; *U. henkeli* Böhme and Ibish, 1990 ; *U. lineatus* Duméril and Bibron, 1836 ; *U. malama* Nussbaum and Raxworthy, 1995 ; *U. malahelo* Nussbaum and Raxworthy, 1994 ; *U. phantasticus* Boulenger, 1888 et *U. sikorae* Boettger, 1913.

Toutefois, une nouvelle espèce a été décrite cette même année dans un Revue Salamandra. Il s'agit de *Uroplatus pietschmanni* par Böhle et Schönecker (2003). Cette espèce ressemble beaucoup à *U. sikorae* et elle était longuement et continue à être confondue à cette dernière. Etant donné que cette confusion pourrait entraîner différents problèmes non seulement au niveau de la population et de la limite des aires de distribution, mais aussi sur la répartition de la quantité exploitée pour le commerce sans vérification et révision adéquates sur le terrain, nous estimons qu'il est préférable de ne pas la considérer pour l'instant. Il existe d'ailleurs plusieurs autres formes en cours d'étude et qui pourraient constituer de nouvelles espèces.

Les uroplates figurent parmi les reptiles qui font l'objet de commerce international à de degré d'exploitation variable suivant les espèces. Les données d'exportation pour 2001, 2002 et 2003 fournies par Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts sont très explicites sur ce point (Voir les détails analytiques dans la section correspondante à chaque espèce). La quantité exportée chaque année résulte d'une manière générale d'une collecte dans la nature. Les produits d'élevage ne sont pas encore au point pour satisfaire les besoins. L'impact de ce prélèvement dans la nature à des fins commerciales bien qu'il soit mal étudié et souvent sous estimé est sans doute considérable et pourrait entraîner une extinction locale rapide si des mesures adéquates ne sont pas prise à temps. Par ailleurs ce n'est pas tellement la quantité prélevée qui préoccupe les naturalistes et les biologistes de conservation, mais surtout le mode de prélèvement et la répartition de la prise pour chaque espèce. Il y a des espèces rares et avec une aire de répartition très restreinte comme *Uroplatus alluaudi*, *U. malama* et *U. malahelo*. Il existe des espèces à aire de distribution assez large, mais qui exigent un habitat spécifique très vulnérable (forêt humide de base altitude), on peut citer entre autres *U. fimbriatus* et *U. lineatus*. Il y a également celles qui ne sont connues que dans quelques zones forestières et qui sont très fragmentées, on peut citer le cas de *U. guentheri* et de *U. phantasticus*. Des études écologiques et biologiques sont actuellement en cours et les résultats préliminaires suggèrent que les uroplates réservent une spécificité écologique remarquable. Ce qui suppose une sensibilité énorme vis à vis d'un changement quelconque de leur environnement y compris la modification au niveau de la population.

Les uroplates ne sont pas protégées par aucune loi ni de réglementation au niveau national. Sur le plan international, ils ne sont pas figurés ni dans la liste IUCN, ni dans les annexes de la CITES. La seule garantie pour leur pérennisation serait leur présence dans le réseau des aires protégées. Toutefois, plusieurs espèces ne sont pas présentes ou ne sont représentées que dans une ou deux aires protégées. Par ailleurs, des collectes illicites dans les aires protégées sont maintes fois signalées, malgré les contrôles et surveillances effectués.

Au moins *Uroplatus alluaudi* remplit probablement les critères biologiques pour l'annexe I, Ai et Bi. Toutefois, par mesure de précaution justifiée par le manque de données précises, il est préférable de proposer l'inscription de cette espèce dans l'annexe II conformément à l'article II, paragraphe 2a alinéa A. En ce qui concerne les espèces *U. guentheri*, *U. malama*, *U. malahelo* et le complexe-*ebenai* en général, la proposition en annexe II est suggérée conformément à la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages menacées d'extinction de Washington du 3 mars 1973 amendé à Bonn le 22 juin 1979, voir Article II, paragraphe 2b. Cette nouvelle proposition implique l'inscription des autres d'espèces restantes en annexe II conformément à l'Article II, paragraphe 2b alinéa a.

B. Auteur de la proposition

Madagascar

C. Justificatif

Uroplatus communément connu sous le nom vernaculaire anglo-saxon de « Leaf tailed geckos » est un genre endémique de Madagascar. Il est représenté par dix espèces arboricoles et qui sont strictement forestières (Raxworthy, 2003) et présentent une spécificité écologique remarquable (Mahaviasy, sous-presse). Toutefois, les uroplates fréquentent en général les forêts de basse et moyenne altitude. Les forêts humides sont les plus fréquentées, mais il existe des espèces qui ne sont connues que dans la forêt dense sèche tropicale semi caducifoliée de l'ouest, du sud ouest et du nord-ouest, ainsi que dans quelques forêts de transition.

Suivant la présence ou non de franges dermiques latérales, il existe deux groupes d'espèces. Le premier est formé par les espèces qui sont dépourvues des franges dermiques. Il renferme *U. alluaudi*, *U. ebenai*, *U. guentheri*, *U. lineatus*, *U. malama*, *U. malahelo* et *U. phantasticus*. Elles sont de petite à moyenne taille. La plus petite *U. ebenai* environ 75 mm et la plus grande *U. lineatus* environ 270 mm. Le deuxième groupe est constitué par des espèces pourvues des franges dermiques latérales sur le corps, la tête et au niveau des membres. Il inclut *U. fimbriatus*, *U. henkeli* et *U. sikorae*. La taille varie de 150 mm (*U. sikorae*) à 330 mm environ (*U. fimbriatus*). Les uroplates sont nocturnes et présentent un mimétisme remarquable avec leur substrat. Ils présentent ainsi une adaptation particulière contre la prédation par ce mimétisme, par l'aplatissement du corps contre le substrat avec réduction de l'ombre du corps, la chute volontaire de la queue pour tromper le prédateur et parfois avec la grande ouverture de la gueule avec une cavité buccale rouge pour effrayer l'ennemi. L'adaptation à la vie arboricole est matérialisée par la présence des lamelles adhésives sous-digitales et par les griffes fortes et courbées à l'extrémité des doigts et orteils.

Les uroplates sont ovipares. Une femelle pond à la fois deux oeufs arrondis et non soudés. Les coquilles sont calcifiées. Les oeufs sont généralement pondus à terre sous la litière ou d'une pièce de bois au pied des arbres ou dans les feuilles mortes des plantes à feuilles engageantes type Pandanus, palmiers Ravenala. Ils sont insectivores. L'élevage en captivité pour certaines espèces a déjà connu des succès notamment pour *U. ebenai*, *U. phantasticus*, *U. sikorae*, *U. lineatus* *U. henkeli* et *U. fimbriatus*. Elles acceptent d'ailleurs différents types de nourritures en captivité.

Cette situation renforce d'ailleurs la nécessité de mettre en place un système de contrôle efficace à travers l'intégration dans l'annexe II de la CITES pour qu'il y ait gestion saine et transparente au niveau de la commercialisation et collecte de ces espèces.

Le gecko nocturne à queue aplatie (*Uroplatus alluaudi*) est endémique de Madagascar et uniquement connu dans la forêt de la Montagne d'Ambre dans l'extrême nord de l'île à moyenne altitude. Les différentes études et investigations biologiques dans les zones forestières de la région nord, nord-ouest et nord-est n'ont révélé aucune présence de cette espèce. Cette espèce figure semble-t-elle parmi les espèces les plus rares de Madagascar. Pendant un mois et demi d'intensif inventaire biologique dans la localité type, une équipe de quatre chercheurs n'en trouvaient qu'un seul individu. D'autres équipes pluridisciplinaires qui ont visité l'endroit n'en trouvaient rien. Toutefois, la liste des espèces annuellement exportées de Madagascar a mentionné un nombre assez important de cette espèce (25 en 2001 et 10 en 2002).

Les détails des exportations pour les autres espèces sont donnés dans les parties ci-dessous correspondantes à l'espèce considérée.

D'une manière générale, les espèces de ce genre sont commercialisées systématiquement dans différentes régions du monde avec des nombres de vente non négligeables pour certaines espèces. (*U. phantasticus* 5074 en trois ans, *U. sikorae* 4708, *U. fimbriatus* 3770, *U. henkeli* 3392, *U. ebenau* 3179 et *U. lineatus* 2233). D'où la nécessité de la mise en place d'un système de contrôle efficace par l'intégration de ce genre dans l'Annexe II CITES afin d'avoir une gestion transparente sur la collecte et la commercialisation.

Références :

- Böhle, A. & P. Schönecker, 2003. Eine neue art der Gattung *Uroplatus* Duméril, 1805 aus Ost-Madagaskar (Reptilia: Squamata:Gekkonidae). *Salamandra, Rheinbach*, 39 (3/4):129-138.
- Raxworthy, C.J., 2003. Introduction to the reptiles, pp. 934-949. In *The Natural History of Madagascar*. Goodman S.M. & J.P. Benstead (eds.). *The University of Chicago Press*. Chicago & London. Pp. 986-993.
- Mahazoasy S.D., 2004. Analyse de la systematique et de la distribution altitudinale de *Uroplatus* (Reptilia : Gekkonidae) dans le complexe de Tsaratanana. Mémoire de DEA., Département de Biologie Animale, Faculté des Sciences, Université d'Antananarivo (sous-presse).

Uroplatus alluaudi MOCQUARD, 1894

1. Taxonomie

1.1. Classe: REPTILIA

1.2. Ordre: SQUAMATA

1.3. Famille: GEKKONIDAE

1.4. Espèce: *Uroplatus alluaudi* MOCQUARD, 1894

1.5. Synonyme scientifique:

1.6. Noms communs:

Malagasy Tahafisaka

English leaf-tailed geckos.

2. Paramètres biologiques

Uroplatus alluaudi est parmi le groupe d'uroplates de taille moyenne et dépourvue de frange dermique latérale autour du corps ou des membres. La longueur de la Tête + Corps varie de 69-79 mm (Glaw & Vences, 1994). Un mâle de plus de 80 mm a été trouvé en 1990 (Raselimanana com.pers.) La coloration est généralement terne. Elle ressemble beaucoup avec *U. guentheri* qui fréquente la forêt sèche semi ou caducifoliée de la région ouest malgache. Mais, elle facilement reconnaissable par la forme très aplatie de sa queue dont la base est plus fine. Les œufs et les juvéniles sont de couleur marron clair. Elle ne présente ni épines ni franges dermiques latérales. Aucune information n'a été disponible sur sa biologie. L'unique individu collecté par les scientifiques en 1990 a été trouvé en moyenne altitude dans une forêt de transition à moyenne altitude dans la forêt de Montagne d'Ambre. Quelques oeufs ont également été collectés dans leur habitat, mais ils n'arrivaient pas à l'éclosion donc on n'a pas pu vérifier s'il s'agit vraiment d'œuf d'*U. alluaudi* ou d'une autre espèce d'uroplates vivant dans la même zone. Ces sont deux oeufs arrondis de 1 cm de diamètre environ et qui ne sont pas accolés. Ils sont pondus par terre et sous des pièces de bois tombés, d'écorces et de litières entassées. La coquille est calcifiée.

2.1. Pays d'origine:

Madagascar

Distribution:

Dans le Fivondronana d'Ambohitra (Joffre-Ville), Province d'Antsiranana se trouve le Parc National et la forêt de la Montagne d'Ambre. La distribution est limitée dans la forêt de transition et des zones périphériques de moyenne altitude de la partie nord-ouest du Parc et de la forêt d'Ambre.

2.2. Habitat:

L'espèce est présente dans une forêt dense de transition de moyenne altitude associée au microclimat sub-humide, à sous-bois assez clair dominé par des arbustes et des jeunes pousses. La voûte forestière est presque fermée, mais laisse des trous par endroits ce qui fait que les rayons solaires peuvent atteindre le sol à travers les cimes des arbres. L'altitude varie de 850-1000m.

2.3. Etat de la population:

La fouille systématique en deux temps dans les quatre quadrats de 50 m x 50 m mis en place dans la zone d'occupation au cours de nos études n'a donné qu'un seul individu. Ceci indique la faible densité de la population dans sa zone d'occupation.

2.4. Tendances de la population:

Objet de recherche actuelle.

2.5. Extension de la distribution:

La présence de cette espèce dans la partie ouest du parc dans la forêt d'Ambre au nord d'Ambohitra est fort probable. Des visites occasionnelles effectuées dans ces endroits n'ont pas cependant révélé quelques choses. Les types d'habitats sont identiques à la zone d'occupation.

2.6. Rôle de l'espèce dans son écosystème:

Comme la plupart des geckos, c'est une espèce insectivore. Elle fréquente la strate moyenne de 3 à 6 m de hauteur et joue un rôle important dans la chaîne trophique donc dans l'équilibre de l'écosystème où il vit.

2.7. Menaces:

La principale menace est la collecte illicite. Jusqu'à preuve du contraire collecte n'est connue qu'à l'intérieur de l'aire protégée.

Malgré la rareté de l'espèce, plus d'une dizaine d'individus sont déclarés exportés chaque année.

On peut analyser cette situation de trois façons. Premièrement, les collecteurs font des ramassages continus et exhaustifs dans et aux alentours de la réserve. Deuxièmement, ils collectent les oeufs qui sont faciles à trouver vu la nature du sous bois assez claire et que le lieu de ponte est souvent spécifique. Troisièmement, il s'agit d'une mal identification volontaire ou involontaire. Ainsi, il pourrait s'agir d'une autre espèce similaire utilisée ici pour augmenter le quota.

3. Utilisation et commerce

3.1. Au plan national

Aucune.

3.2. Commerce international licite:

Bien que le nombre ne soit pas très important, il pourrait avoir un impact sérieux au niveau de la population pour une espèce ayant une aire de répartition aussi restreinte que *Uroplatus alluaudi*.

Tableau I: Exportations de *Uroplatus alluaudi* de Madagascar en 2000 et 2001

Espèces/ Pays	Hollande	Suisse	Japon	Total
<i>U. alluaudi</i>	25	2	10	37

(Source: MEF-Organisme de Gestion CITES de Madagascar: Rapport Annuel 2000 des Animaux non-CITES, Données de Base de l'Organisme de Gestion CITES – Madagascar Année 2001 des Animaux non-CITES)

3.3. Commerce illicite:

Vu la distribution géographique assez restreinte de cette espèce, il semble que la collecte effectuée est illicite. La constatation sur le terrain l'a confirmé d'ailleurs. Ce n'est pas rare d'observer des pochons de collecte tombés dans la forêt où les collecteurs mettent les animaux.

3.4. Effets réels ou potentiels du commerce:

En tenant compte de ces informations citées plus haut, une diminution de la population naturelle pourrait avoir lieu si aucune mesure de protection n'est prise.

3.5. Elevage en captivité à des fins commerciales:

Début d'élevage en captivité dans les fermes d'élevage locales

4. Conservation et gestion

4.1. Statut légal

4.1.1. Au plan national:

La destruction de la forêt n'est pas tellement un problème crucial pour l'espèce car l'aire de distribution se trouve dans et à la périphérie de l'aire protégée. Aucune utilisation par la population locale ou au niveau national n'a été connue jusqu'à maintenant.

4.1.2. Au plan international:

Elle n'est ni classée dans les différentes catégories de l'IUCN ni dans les annexes de la CITES.

4.2. Gestion de l'espèce:

4.2.1. Surveillance continue de la population:

Surveillance par les agents de conservation des Aires Protégées.

4.2.2. Conservation de l'habitat:

Le fait que sa zone d'occupation est dans une Aire Protégée contribue à la conservation de son habitat.

4.2.3. Mesures de gestion:

L'exportation est permise, mais il n'y a pas de quota bien défini suivant des bases scientifiques.

4.3. Mesures de contrôle:

4.3.1. Commerce international:

Voir données dans tableau ci-dessus.

4.3.2. Mesures internes:

Inconnus.

5. Information sur l'espèce similaire:

C'est *Uroplatus guentheri* qui est l'espèce la plus proche (similaire) du point de vue morphologique. Leurs aires de répartition et les types d'habitat fréquentés sont toutefois différentes.

6. Autres commentaires:

Etude écologique et biologique à recommander.

7. Remarques supplémentaires: (si nécessaire)

8. Références bibliographiques

- **Glaw, F. & M. Vences, 1994.** A fieldguide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar. Second edition including mammals and freshwater fish. Moos Druck, Leverkusen and FARBO, Köln.

- **MEF, 2001.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.

- **MEF, 2002.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.

- **MEF, 2003.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.

Uroplatus lineatus DUMÉRIL & BIBRON, 1836

1. Taxonomie

1.1. Classe: REPTILIA

1.2. Ordre: SQUAMATA

1.3. Famille: GEKKONIDAE

1.4. Espèce: *Uroplatus lineatus* DUMERIL & BIBRON, 1836

1.5. Noms communs:

International	Lined Leaf Tailed Gecko
Malagasy	Tahafisaka

2. Paramètres biologiques

C'est une espèce ovipare. La période de reproduction ainsi que la durée d'incubation restent encore inconnues. Elle se nourrit d'insectes. Des restes de mandibules et de carapaces chitineuses de BLATTIDAE ont été identifiés lors de l'analyse de la matière fécale d'un individu à Bezavona (Région de Vohémar).

2.1. Pays d'origine:

Madagascar

Distribution

Uroplatus lineatus présente une aire de distribution localisée. Elle est seulement connue à l'Est de Madagascar entre autres à Marojejy et Mangabe. L'aire de répartition reste toutefois fragmentée.

2.2. Habitat:

C'est une espèce arboricole. Elle préfère la forêt littorale pluvieuse riche en bambou.

2.3. Etat de la population:

L'espèce n'est pas très fréquente dans sa zone d'occupation. Pendant sept jours de recherche intensive menée dans cette zone, le nombre maximum d'individus recensés est de un. Cette situation informe sur la faible densité de la population dans la nature.

2.4. Tendances de la population:

Objet d'étude en cours.

2.5. Extension de la distribution:

Outre les localités Marojejy et Mangabe citées dans Glaw et Vences, 1994 et dans Rakotomalala et Raselimanana, 2003, cette espèce est récemment récoltée à Bezavona (Raxworthy et al., non publiée). Autrement dit, la limite nord de cette espèce n'est plus le massif de Marojejy dans la région d'Andapa mais à Bezavona : région de Vohémar (Mahaviasy com. pers.). Elle reste toutefois fragmentée.

2.6. Rôle de l'espèce dans son écosystème:

C'est une espèce insectivore et proie, elle joue en effet un rôle régulateur au niveau des populations des espèces prédatrices. Sa position au niveau du maillon de la chaîne trophique est très important dans le transfert d'énergie et dans l'équilibre au sein de l'écosystème.

2.7. Menaces:

L'espèce peut fréquenter la formation assez dégradée notamment les formations à bambous, à ZINGIBERACEAE et STRELITZIACEAE, donc elle est tolérante vis à vis de la dégradation de l'habitat naturel jusqu'à certain niveau. La collecte pour des fins commerciales constitue cependant une menace pour cette espèce si des mesures sérieuses ne sont pas prises. Etant donné la faible abondance de l'espèce dans la nature, la collecte exhaustive ou répétitive dans les mêmes endroits risque d'entraîner une extinction locale dans un futur proche.

3. Utilisation et commerce

3.1. Sur le plan national

Aucune utilisation au niveau national. Les individus vivants sont vendus auprès des collecteurs ou directement auprès des opérateurs d'exportation.

3.2. Commerce international licite:

Si on se réfère au nombre d'individus exportés, on a tendance à croire qu'elle est assez exploitée. Par ailleurs, le nombre d'individus exportés augmente d'année en année. On note une exportation de 947 individus en 2001, 698 individus en 2002 et 688 individus en année 2003.

Toutefois, lorsqu'on tient compte avec l'expérience dans la nature en ce qui concerne cet animal, on pourrait dire que le commerce même licite devrait être à ré-examiner de près. En effet, ces animaux sont à distribution restreinte et difficile à déceler même dans sa zone d'occupation.

Tableau:Exportations de *Uroplatus lineatus* de Madagascar en 2000, 2001 et 2003.

Année	ESPECES	Allemagne	Canada	Japon	Suisse	Australie	France	Taiwan	Pays Bas	USA	UK	Italie	Espagne	TOTAL
2001	<i>U. lineatus</i>	59	360	30						474	6		18	947
2002	<i>U. lineatus</i>	10	390	80	4	12	10		10	242	10		30	698
2003	<i>U. lineatus</i>	26	90	20	18		10	20	4	482	10	6		688

(Source: MEF-Organe de Gestion CITES de Madagascar)

L'analyse globale de ces données d'exportation a montré que durant ces trois dernières années, USA est le pays destinataire principal des individus exportés. Il représente à lui seul le 50,05% des exportations en 2001, 34,67% des exportations en 2002 et le 70, 05 % des exportations de 2003. On note également l'apparition des nouveaux pays intéressés comme Suisse, France, Pays Bas, Italie et Taiwan. Autrement dit, il y a une augmentation de la demande au niveau du marché. La baisse du taux d'exportation en 2002 est tout simplement l'impact de la crise politique à Madagascar.

3.3. Commerce international illicite

Pas de données disponibles.

3.4. Effets réels ou potentiels du commerce:

En tenant compte de l'aire de distribution confinée (Marojejy et Mangabe) de cette espèce, des collectes répétitifs et exhaustifs entraîneraient l'extinction rapide de l'espèce.

3.5. Elevage en captivité à des fins commerciales:

Essai d'élevage dans les fermes d'élevage locales.

4. Conservation et gestion

4.1. Statut légal

4.1.1. Au plan national:

Aucun statut légal de protection. Elle est toutefois représentée dans au moins deux aires protégées où la collecte des individus pour de fin commercial est interdite.

4.1.2. Au plan international:

Elle n'est ni classée dans les différentes catégories de l'IUCN ni dans les annexes de la CITES.

4.2. Gestion de l'espèce:

4.2.1. Surveillance continue de la population:

Surveillance dans les Aires Protégées par les Agents de conservation.

4.2.2. Conservation de l'habitat

Uroplatus lineatus est connu dans au moins deux aires protégées (ex. : Marojejy PN, Nosy Mangabe RS), ceci contribue à la conservation de son habitat.

4.2.3. Mesures de gestion:

L'exportation est permise, mais il n'y a pas de quota bien défini suivant des bases scientifiques.

4.3. Mesures de contrôle:

4.3.1. Commerce international:

Pas de données disponibles

4.3.2. Mesures internes:

Contrôle par les Agents de conservation dans les Aires Protégées.

5. Information sur l'espèce semblable

La forme étirée de cette espèce est très caractéristique. *Uroplatus lineatus* se distingue facilement des autres espèces par la présence sur la paupière de deux éperons dirigés vers l'avant (Mahaviasy com. pers.). Le premier en avant est beaucoup plus développé. Il n'y a pas d'espèce similaire sauf au niveau de la coloration pour les deux sexes.

6. Références

- **Bauer, A. M. & A. P. Russell, 1989.** A Systematic review of the genus *Uroplatus* (Reptilia: Gekkonidae) with comments on its biology. *Journal of Natural History*, 23:169 – 203.
- **Glaw, F. & M. Vences, 1994.** A fieldguide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar. Second edition including mammals and freshwater fish. Moos Druck, Leverkusen and FARBO, Köln.
- **MEF, 2001.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2002.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2003.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **Rakotomalala, D & A.P. Raselimanana, 2003.** Les amphibiens et les reptiles des massifs de Marojejy, d'Anjanaharibe-Sud et du couloir forestier de Betaolana, In *Nouveaux résultats d'inventaires biologiques faisant référence à l'altitude dans la région des massifs montagneux de Marojejy et d'Anjanaharibe-Sud*. S.M. Goodman et L. Wilmé (eds.). Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique, Antananarivo, Recherches pour le Développement, Série Sciences biologiques, No. 19: 146-201.

Uroplatus fimbriatus SCHNEIDER, 1797

1. Taxonomie

1.1. Classe: REPTILIA

1.2. Ordre: SQUAMATA

1.3. Famille: GEKKONIDAE

1.4. Espèce: *Uroplatus fimbriatus* SCHNEIDER, 1797

1.5. Noms communs:

International

Giant Leaf Tailed Gecko

Malagasy

Razamboay

2. Paramètres biologiques

C'est une espèce ovipare. Une femelle gravide a deux oeufs dans son abdomen. Elle se reproduit en plein milieu de la saison de pluie : janvier et février (Mahaviasy com. pers.). Une femelle gravide a été rencontrée à Bezavona en février 2003 ; ainsi que des juvéniles. La durée d'incubation dans leur milieu naturel reste encore inconnue. Elle se nourrit d'insectes. Un individu entrain de chasser a été rencontré lors des observations nocturnes à Analalava (Nord Est de Madagascar). Il a pu capturer une de ces proies : PHASMATIDAE.

2.1. Pays d'origine:

Madagascar

Distribution

Uroplatus fimbriatus présente une aire de distribution confinée à l'est de Madagascar (Mahaviasy com. pers.). L'aire de répartition reste toutefois fragmentée.

2.2. Habitat:

Etant arboricole spécialiste, elle vit dans la forêt littorale pluvieuse de l'Est.

2.3. Etat de la population:

Les dernières investigations en 2003 démontrent la faible densité de la population dans son aire de distribution. En effet, pendant sept jours de recherche intensive le nombre maximum d'individus recensés y est de six.

2.4. Tendances de la population:

Pas de données disponibles

2.5. Extension de la distribution:

Outre les localités : Analamazaotra (PN), Marojejy (PN) et Ranomafana (PN), citées dans Glaw et Vences, 1994, cette espèce est récemment récoltée dans les quelques régions de Vohémar : Analalava, Bezavona et Salafaina (Raxworthy et al., non publiée). Elle reste toutefois assez fragmentée.

2.6. Rôle de l'espèce dans son écosystème:

L'espèce est insectivore mais aussi une espèce proie. Elle joue donc un rôle de régulation au niveau des populations de l'écosystème aussi bien de l'entomofaune que des espèces prédatrices. Sa position au niveau des différents maillons de la chaîne trophique dénote qu'elle joue un rôle très important dans le transfert d'énergie.

2.7. Menaces:

L'espèce ne peut fréquenter la formation secondaire, donc elle est loin d'être tolérante vis à vis de la dégradation de l'habitat naturel. La collecte pour des fins commerciales constitue cependant une menace pour cette espèce si des mesures sérieuses ne sont pas prises. Etant donné la faible abondance de l'espèce dans la nature, la collecte exhaustive ou répétitive dans les mêmes endroits risque d'entraîner une extinction locale dans un futur proche.

3. Utilisation et commerce

3.1. Sur le plan national

Aucune utilisation au niveau national. Les individus vivants sont vendus auprès des collecteurs ou directement auprès des opérateurs d'exportation.

3.2. Commerce international licite:

Si on se réfère au nombre d'individus exportés, on a tendance à croire qu'elle est fortement exploitée. Le nombre total d'individus exportés toujours supérieur à 1000. Ceci demande une gestion appropriée afin de conserver cette espèce endémique.

Tableau:Exportations de *Uroplatus fimbriatus* de Madagascar en 2000, 2001 et 2003.

Année	ESPECES	Allemagne	Canada	Japon	Suisse	Hollande	France	Italie	USA	UK	Indonésie	Thailand	Espagne	Taiwan	TOTAL
2001	<i>U. fimbriatus</i>	100	208	40	20	15	8		1073	32		4	27		1427
2002	<i>U. fimbriatus</i>	16	235	102	20		10		618	10	30		40		1081
2003	<i>U. fimbriatus</i>	155	60	28	18	14	25	70	124			8		20	1262

(Source: MEF-Organe de Gestion CITES de Madagascar)

L'analyse globale de ces données d'exportation a montré que durant ces trois dernières années, c'est USA qui le pays destinataire principal des individus exportés. Il représente à lui seul le 75,2% des exportations en 2001, 57,17% des exportations en 2002 et le 65,6 % des exportations de 2003. On note également l'apparition des nouveaux pays intéressés comme Indonésie, Italie et Taiwan. Autrement dit, il y a une augmentation de la demande au niveau du marché. La baisse en 2002 est tout simplement l'impact de la crise à Madagascar.

3.3. Commerce international illicite

Pas de données disponibles.

3.4. Effets réels ou potentiels du commerce:

La collecte répétitive dans la zone de distribution très localisée en se référant aux nombres vendus par an est une menace sérieuse pour ces animaux.

3.5. Elevage en captivité à des fins commerciales:

L'élevage en captivité à des fins commerciales existe mais en petit nombre insuffisant pour satisfaire les demandes.

4. Conservation et gestion

4.1. Statut légal

4.1.1. Au plan national:

Aucun statut légal de protection. Elle est toutefois représentée dans au moins trois aires protégées où la collecte des individus pour de fin commercial est interdite.

4.1.2. Au plan international:

Elle n'est ni classée dans les différentes catégories de l'IUCN ni dans les annexes de la CITES.

4.2. Gestion de l'espèce:

4.2.1. Surveillance continue de la population:

Surveillance par les Agents de conservations des Aires Protégées.

4.2.2. Conservation de l'habitat

Uroplatus fimbriatus est connu dans au moins trois Aires Protégées (Ex. : Analamazaotra NP, Marojejy NP, Ranomafana NP) où il est fort probable que l'habitat soit conservé

4.2.3. Mesures de gestion:

L'exploitation est permise mais le nombre n'est pas fixé suivant des bases scientifiques.

4.3. Mesures de contrôle:

4.3.1. Commerce international:

Pas de données disponibles

4.3.2. Mesures internes:

Contrôle par les Agents de conservation des Aires Protégées.

5. Information sur l'espèce semblable

Uroplatus fimbriatus est la plus grande de toutes les espèces du groupe et de tous les geckos vivants. Les franges dermiques latérales sont faiblement marquées sous les aisselles des membres antérieurs. Seule le côté interne du tibia étant dépourvu de franges (Mahaviasy, com. pers.). Il n'y a pas d'espèce similaire, c'est une espèce unique.

6. Références

- **Bauer, A. M. & A. P. Russell, 1989.** A Systematic review of the genus *Uroplatus* (Reptilia: Gekkonidae) with comments on its biology. *Journal of Natural History*, 23:169 – 203.
- **Glaw, F. & M. Vences, 1994.** A fieldguide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar. Second edition including mammals and freshwater fish. Moos Druck, Leverkusen and FARBO, Köln.
- **MEF, 2001.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2002.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2003.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.

Uroplatus ebenai BOETTGER, 1879

1. Taxonomie

1.1. Classe: REPTILIA

1.2. Ordre: SQUAMATA

1.3. Famille: GEKKONIDAE

1.4. Espèce: *Uroplatus ebenai* BOETTGER, 1879

1.5. Noms communs:

Malagasy Voainala

2. Paramètres biologiques

C'est une espèce ovipare. Chez la femelle, une bande épidermique jaunâtre est présente entre les orteils numéros 4 et 5, et va jusqu'au genou ; ce qui n'est pas le cas chez le mâle si elle existe. Mais pour le mâle, la face dorsale est ornée d'épines disposées de façon symétrique notamment aux alentours (Mahaviasy com. pers.). Elle est lisse chez la femelle. La période de reproduction ainsi que la durée d'incubation restent encore inconnues. Elle se nourrit d'insectes.

2.1. Pays d'origine :

Madagascar

Distribution

Uroplatus ebenai présente une aire de distribution très localisée : Montagne d'Ambre et Ankarafantsika. Elle est strictement connue dans le Nord-ouest et à l'extrême Nord de Madagascar. L'aire de répartition reste toutefois très fragmentée.

2.2. Habitat :

C'est une espèce arboricole. Elle préfère les forêts denses ombrophiles de très basse altitude : 0m – 400m d'altitude (Mahaviasy com. pers.).

2.3. Etat de la population :

Au cours des sept jours de recherche intensive effectuée dans ses aires de distribution, le nombre maximum d'individus recensés est de six. Cette situation relate la faible densité de la population même dans sa zone de distribution.

2.4. Tendances de la population:

Etude en cours

2.5. Extension de la distribution:

Outre les localités Montagne d'Ambre et Ankarafantsika citées dans Glaw et Vences, 1994, cette espèce est récemment récoltée dans d'autres régions de Vohémar : Analalava et Isahaka (Raxworthy et al., non publiée). Sa distribution reste toutefois assez fragmentée.

2.6. Rôle de l'espèce dans son écosystème:

C'est une espèce proie, elle joue en effet de rôle régulateur au niveau des populations des espèces prédatrices. Sa position au niveau du maillon de la chaîne trophique suggère qu'elle joue un rôle important dans le transfert d'énergie.

2.7. Menaces:

En tenant compte de la distribution très localisée de cette espèce, le nombre croissant annuel de son exportation et sa facilité de capture ne permettent pas sa conservation sans une gestion rationnelle.

3. Utilisation et commerce

3.1. Sur le plan national

Aucune utilisation au niveau national. Les individus vivants sont vendus auprès des collecteurs ou directement auprès des opérateurs d'exportation.

3.2. Commerce international licite:

Si on se réfère au nombre total d'individus exportés, on a tendance à croire qu'elle est fortement exploitée. D'une manière générale, il excède plus de 1000 individus chaque année.

Tableau:Exportations de *Uroplatus eburnai* de Madagascar en 2000, 2001 et 2003.

Année	ESPECES	Allemagne	Canada	Japon	Suisse	Hollande	France	Taiwan	Pays Bas	USA	UK	Italie	Rep. Czech	Espagne	TOTAL
2001	<i>U. eburnai</i>	93	205	48	8	51			16	991	6			12	1410
2002	<i>U. eburnai</i>	51	250	230	4	30	10			73	10			15	678
2003	<i>U. eburnai</i>	80	170	56	18	45	10	20	4	602	10	65	16		1096

(Source: MEF-Organe de Gestion CITES de Madagascar)

L'analyse globale de ces données d'exportation a montré que durant ces trois dernières années, USA est le pays destinataire principal avec un total de 1666 individus exportés. Il représente à lui seul le 70,3% des exportations en 2001, 10,85% des exportations en 2002 et le 54,93 % des exportations de 2003. La baisse du taux d'exportation en 2002 est tout simplement l'impact de la crise politique à Madagascar. Avec un total de 625 individus exportés, Canada en est le second pays. On note également l'apparition des nouveaux pays intéressés chaque année comme France, Italie et Taiwan. Les demande au niveau du commerce international ne sont pas négligeable

3.3. Commerce international illicite

Pas de données disponibles.

3.4. Effets réels ou potentiels du commerce:

Si aucune mesure n'est prise, cette collecte répétitive dans la zone d'occupation restreinte de cette espèce risque d'entraîner son extinction rapide.

3.5. Elevage en captivité à des fins commerciales:

Début d'élevage en captivité dans les centres d'élevage locaux.

4. Conservation et gestion

4.1. Statut légal

4.1.1. Au plan national:

Aucun statut légal de protection. Elle est toutefois représentée dans au moins deux aires protégées où la collecte des individus pour de fin commercial est interdite.

4.1.2. Au plan international:

Elle n'est ni classée dans les différentes catégories de l'IUCN ni dans les annexes de la CITES.

4.2. Gestion de l'espèce:

4.2.1. Surveillance continue de la population:

Surveillance continue dans les Aires Protégées.

4.2.2. Conservation de l'habitat

Uroplatus ebenau est connu dans au moins deux aires protégées (ex. : Montagne d'Ambre PN, Ankarafantsika PN) d'où une forte probabilité de sa conservation.

4.2.3. Mesures de gestion:

Aucune mesure de gestion.

4.3. Mesures de contrôle:

4.3.1. Commerce international:

Pas de données disponibles

4.3.2. Mesures internes:

Mesure de contrôle suivant le Plan d'action national mis en œuvre depuis 2003.

5. Information sur l'espèce semblable

Uroplatus ebenau se distingue facilement des autres espèces de son complexe (complexe-*ebenau*) par une queue très courte, une mince ligne médio-dorsale présente sur la nuque où la ligne en V y est absente (Mahaviasy com. pers.). D'autant plus, elle se discrimine des autres par la présence d'un tubercule bien distincts sur la région de la ceinture scapulaire de chaque côté (Mahaviasy com. pers.). Il n'y a pas d'espèce similaire sauf au niveau de la coloration pour les deux sexes.

6. Références

- **Bauer, A. M. & A. P. Russell, 1989.** A Systematic review of the genus *Uroplatus* (Reptilia: Gekkonidae) with comments on its biology. *Journal of Natural History*, 23:169 – 203.
- **Glaw, F. & M. Vences, 1994.** A fieldguide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar. Second edition including mammals and freshwater fish. Moos Druck, Leverkusen and FARBO, Köln.
- **MEF, 2001.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2002.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2003.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.

Uroplatus henkeli BÖHME & IBISCH, 1990

1. Taxonomie

1.1. Classe: REPTILIA

1.2. Ordre: SQUAMATA

1.3. Famille: GEKKONIDAE

1.4. Espèce: *Uroplatus henkeli* BÖHME & IBISCH, 1990

1.6. Noms communs:

International

Henkel's Leaf Tailed Gecko

Malagasy

Antaharekiny

2. Paramètres biologiques

C'est une espèce ovipare. Chez le mâle, des traits fins longitudinaux sont présents sur toute sa face dorsale. Ce caractère de dimorphisme sexuel très prononcé est typique de l'espèce (Mahaviasy com. pers.). La période de reproduction ainsi que la durée d'incubation restent encore inconnues. Elle se nourrit d'insectes. La collecte ainsi que l'analyse de matières fécales de quelques individus dans la régions de Ramena ont apportées quelques informations supplémentaires sur son régime alimentaire. Des restes de carapaces chitineuses et d'organes de GRILLIDAE, de BLATTIDAE ainsi que de Coléoptères ont été examinées (Mahaviasy com. pers.).

2.1. Pays d'origine:

Madagascar

Distribution

Uroplatus henkeli présente une aire de distribution localisée à Manongarivo et Tsaratanana au Nord Ouest et à l'extrême Nord de Madagascar. L'aire de répartition reste toutefois très fragmentée.

2.2. Habitat:

C'est une espèce arboricole. Elle préfère les forêts denses ombrophiles de basse altitude niveau supérieur (Mahaviasy com. pers.).

2.3. Etat de la population:

Une faible densité de la population a été observé au cours des sept jours d'investigation dans sa zone d'occupation. Seulement quatre individus ont été recensés d'où la faible densité de cette espèce dans son aire de distribution.

2.4. Tendances de la population:

Pas de données disponibles

2.5. Extension de la distribution:

Aucune extension n'a été signalée jusqu'à nos jours. D'autant plus, elle reste toutefois assez fragmentée.

2.6. Rôle de l'espèce dans son écosystème:

C'est une espèce à la fois insectivore et proie, elle joue en effet un rôle de régulation au niveau des populations des insectes et des espèces prédatrices. Sa position au niveau du maillon de la chaîne trophique suggère qu'elle joue un rôle important dans le transfert d'énergie.

2.7. Menaces:

L'espèce ne peut pas fréquenter la formation assez dégradée notamment les formations secondaires ouvertes. Donc elle n'est pas tolérante vis à vis de la dégradation de l'habitat naturel. La collecte pour des fins commerciales constitue cependant une menace pour cette espèce si des mesures sérieuses ne sont pas prises. Etant donné la faible abondance de l'espèce dans la nature, la collecte exhaustive ou répétitive dans les mêmes endroits risque d'entraîner une extinction locale dans un futur proche.

3. Utilisation et commerce

3.1. Sur le plan national

Aucune utilisation au niveau national. Les individus vivants sont vendus auprès des collecteurs ou directement auprès des opérateurs d'exportation.

3.2. Commerce international licite:

Si on se réfère au nombre total d'individus exportés, on a tendance à croire qu'elle est fortement exploitée. D'une manière générale, il excède de 1000 individus chaque année. Toutefois, lorsqu'on tient compte avec l'expérience dans la nature en ce qui concerne cet animal, on pourrait dire que le commerce même licite devrait être à ré-examiner de près.

Tableau:Exportations de *Uroplatus henkeli* de Madagascar en 2000, 2001 et 2003.

Année	ESPECES	Allemagne	Canada	Japon	Suisse	Hollande	Italie	Salvador	Pays Bas	USA	UK	Australie	Indonésie	Espagne	TOTAL
2001	<i>U. henkeli</i>	129	198	54	10				30	792	21		40	18	1292
2002	<i>U. henkeli</i>	43	243	190	8	10		30		332	8	42	40	20	966
2003	<i>U. henkeli</i>	165	68	92	18	40	10	20	4	737	10				1134

(Source: MEF-Organe de Gestion CITES de Madagascar)

L'analyse globale de ces données d'exportation a montré que durant ces trois dernières années, c'est USA est le pays destinataire principal avec un total de 1861 individus exportés. Il représente à lui seul le 61,3% des exportations en 2001, 34,36% des exportations en 2002 et le 65 % des exportations de 2003. La légère baisse du taux d'exportation en 2002 est tout simplement l'impact de la crise à Madagascar. Canada en est le second pays. Malgré la non participation de certains pays l'an dernier, on note également l'apparition des nouveaux pays intéressés chaque année comme El Salvador, suisse et Italie. Les demandes ne sont pas négligeable, l'espèce commence à connaître un succès dans le commerce international et mérite des mesure appropriés de gestion et de protection

3.3. Commerce international illicite

Pas de données disponibles.

3.4. Effets réels ou potentiels du commerce:

Compte tenu de la distribution localisée de cette répétitive

Pas de données disponibles

A des fins commerciales pourraient entraîner la disparition de cette espèce

3.5. Elevage en captivité à des fins commerciales:

L'élevage en captivité à des fins commerciales existe mais en petit nombre : ce qui n'affaiblit pas le nombre d'individus exportées de Madagascar.

4. Conservation et gestion

4.1. Statut légal

4.1.1. Au plan national:

Aucun statut légal de protection. Elle est toutefois représentée dans au moins deux aires protégées où la collecte des individus pour de fin commercial est interdite.

4.1.2. Au plan international:

Aucun statut légal de conservation et de gestion.

4.2. Gestion de l'espèce:

4.2.1. Surveillance continue de la population:

Surveillance effectuée par des Agents de conservation dans les Aires Protégées.

4.2.2. Conservation de l'habitat

Uroplatus henkeli est connu dans deux aires protégées (ex. : Manongarivo RNI, Tsaratanana RNI).

4.2.3. Mesures de gestion:

Aucune mesure de gestion.

4.3. Mesures de contrôle:

4.3.1. Commerce international:

Pas de données disponibles

4.3.2. Mesures internes:

Pas de données disponibles.

5. Information sur l'espèce semblable

Uroplatus henkeli se distingue facilement par ses franges sous l'aisselle développées, par la présence uniquement sur le côté externe du tibia de franges (Mahaviasy com. pers.). C'est une espèce unique. Il n'y a pas d'espèce similaire.

6. Références

- **Bauer, A. M. & A. P. Russell, 1989.** A Systematic review of the genus *Uroplatus* (Reptilia: Gekkonidae) with comments on its biology. *Journal of Natural History*, 23:169 – 203.
- **Glaw, F. & M. Vences, 1994.** A fieldguide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar. Second edition including mammals and freshwater fish. Moos Druck, Leverkusen and FARBO, Köln.
- **MEF, 2001.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2002.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2003.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.

Uroplatus phantasticus BOULENGER, 1888

1. Taxonomie

1.1. Classe: REPTILIA

1.2. Ordre: SQUAMATA

1.3. Famille: GEKKONIDAE

1.4. Espèce: *Uroplatus phantasticus* BOULENGER, 1888

1.5. Noms communs:

International Leaf Tailed Gecko

Malagasy

2. Paramètres biologiques

L'espèce est active dès la fin de la saison sèche (Mahaviasy com. Pers.). Elle est ovipare. Elle se reproduit dès le début de la saison de pluie. Elle se nourrit d'insectes.

2.1. Pays d'origine:

Madagascar

Distribution

Uroplatus phantasticus présente une aire de distribution moyenne. Elle est toutefois connue à l'Est de Madagascar. L'aire de répartition reste toutefois fragmentée.

2.2. Habitat:

C'est une espèce arboricole. Elle préfère la forêt pluviale de l'Est (Mahaviasy com. pers.).

2.3. Etat de la population:

Des investigations dans son aire de distribution ont justifié la faible densité de cette population, en effet, pendant sept jours de recherche intensives on a rencontré un individu seulement en 2003.

2.4. Tendances de la population:

Pas de données disponibles

2.5. Extension de la distribution:

Elle reste toutefois assez fragmentée.

2.6. Rôle de l'espèce dans son écosystème:

C'est une espèce proie, elle joue en effet le rôle de régulateur au niveau des populations des espèces prédateurs. Sa position au niveau du maillon de la chaîne trophique suggère qu'elle joue un rôle important dans le transfert d'énergie.

2.7. Menaces:

3.Utilisation et commerce

3.1. Sur le plan national

Aucune utilisation au niveau national. Les individus vivants sont vendus auprès des collecteurs ou directement auprès des opérateurs d'exportation.

3.2. Commerce international licite:

Si on se réfère au nombre d'individus exportés, on a tendance à croire qu'elle est parmi les espèces les plus solidement exploitée. Vu les menaces citées ci-dessus, le commerce illicite menace d'être re-examiner.

Toutefois, lorsqu'on tient compte avec l'expérience dans la nature en ce qui concerne cet animal, on pourrait dire que le commerce même licite devrait être à ré-examiner de près.

Tableau:Exportations de *Uroplatus phantasticus* de Madagascar en 2000, 2001 et 2003.

Année	ESPECES	Allemagne	Canada	Japon	Suisse	Hollande	France	Salvador	Pays Bas	USA	UK	Italie	Espagne	Thaïlande	TOTAL
2001	<i>U. phantasticus</i>	147	223	105	7	46			28	1174	12		18	10	1770
2002	<i>U. phantasticus</i>	33	290	270	10	40	10			650	3		25		1331
2003	<i>U. phantasticus</i>	261	200	114	18	71	30	30	12	1157	16	40		24	1973

(Source: MEF-Organe de Gestion CITES de Madagascar)

L'analyse globale de ces données d'exportation a montré que durant ces trois dernières années, USA est le pays destinataire principal des individus exportés. Il représente à lui seul le 64,4% des exportations en 2001, 50,5% des exportations en 2002 et le 63, 25 % des exportations de 2003. La baisse du taux d'exportation en 2002 est tout simplement l'impact de la crise à Madagascar. On note également l'apparition des nouveaux pays intéressés comme El Salvador, Thaïlande et Italie. Autrement dit les demandes augmentent d'où donc la nécessité de la mise en place d'une gestion saine et transparente.

3.3. Commerce international illicite

Pas de données disponibles.

3.4. Effets réels ou potentiels du commerce:

Le nombre de demandes de plus en plus croissante risque de nuire à la sauvegarde de cette espèce

3.5. Elevage en captivité à des fins commerciales:

Début dans les différentes centres d'élevage agréé par l'Etat malgache..

4. Conservation et gestion

4.1. Statut légal

4.1.1. Au plan national:

Aucun statut légal de protection. Elle est toutefois représentée dans au moins trois aires protégées où la collecte des individus pour de fin commercial est interdite.

4.1.2. Au plan international:

Aucun statut légal de conservation et de gestion n'existent actuellement, ni au niveau IUCN ni au niveau CITES.

4.2. Gestion de l'espèce:

4.2.1. Surveillance continue de la population:

Mise en place de plan d'action national depuis 2003 sur la gestion et la surveillance des espèces fortement commercialisées et menacées.

4.2.2. Conservation de l'habitat

Uroplatus phantasticus est connu dans au moins deux aires protégées (ex. : Tsaratanana RNI, Marojejy NP, Anjanaharibe SR...).

4.2.3. Mesures de gestion:

Suivant le plan de gestion national.

4.3. Mesures de contrôle:

4.3.1. Commerce international:

Pas de données disponibles

4.3.2. Mesures internes:

Mesure de contrôle dans les A.P. par les Agents de conservation

5. Information sur l'espèce semblable

Uroplatus phantasticus se distingue facilement des autres espèces par un dessous munie de petites tâches noires sous forme de pointillées, par une absence sous l'aisselle de franges dermiques latérales, et franges tibiotarsiales présentes sur chaque côté (Mahaviasy com. pers.). Il n'y a pas d'espèce similaire sauf au niveau de la coloration pour les deux sexes.

Il s'agit d'une espèce unique.

6. Références

- **Bauer, A. M. & A. P. Russell, 1989.** A Systematic review of the genus *Uroplatus* (Reptilia: Gekkonidae) with comments on its biology. *Journal of Natural History*, 23:169 – 203.
- **Glaw, F. & M. Vences, 1994.** A fieldguide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar. Second edition including mammals and freshwater fish. Moos Druck, Leverkusen and FARBO, Köln.
- **MEF, 2001.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2002.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2003.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.

Uroplatus sikorae BOETTGER, 1913

1. Taxonomie

1.1. Classe: REPTILIA

1.2. Ordre: SQUAMATA

1.3. Famille: GEKKONIDAE

1.4. Espèce: *Uroplatus sikorae* BOETTGER, 1913

1.5. Noms communs:

International

Mossy Leaf Tailed Gecko

Malagasy

Razamboay

2. Paramètres biologiques

C'est une espèce ovipare. Peu d'information est disponible en terme de reproduction. Des juvéniles peuvent se rencontrés dans son milieu naturel vers le début du mois de mars. Elle pourrait être dans le milieu de la saison de pluie. Elle se nourrit d'insectes notamment de BLATTIDAE et GRILLIDAE.

2.1. Pays d'origine:

Madagascar

Distribution

Uroplatus sikorae présente une aire de distribution large. Elle est connue à l'Ouest, à l'Est et au Nord de Madagascar. L'aire de répartition reste toutefois fragmentée.

2.2. Habitat:

C'est une espèce arboricole. Elle fréquente la limite de la basse altitude ; et principalement les forêts denses ombrophiles de moyenne altitude (Mahaviasy com. pers.).

2.3. Etat de la population:

Aucune information est disponible sur l'état de population. L'espèce n'est pas très fréquente dans la zone d'occupation à cause de sa facilité d'accessibilité. Pendant sept jours de recherche intensive le nombre maximum d'individus recensés est de six dans les régions où l'on a rencontré cette espèce. Cette situation démontre la faible densité de la population dans la nature.

2.4. Tendances de la population:

Objet d'étude en cours.

2.5. Extension de la distribution:

Outre les localités Marojejy et Tsaratanana citées dans Glaw et Vences, 1994, dans Rakotomalala et Raselimanana, 2003, cette espèce est récemment récoltée à Lohanandroranga (Raxworthy et al., non publiée). Elle reste toutefois assez fragmentée.

2.6. Rôle de l'espèce dans son écosystème:

L'espèce est insectivore mais aussi une espèce proie, elle joue un rôle de régulation au niveau des populations des espèces prédatrices. Sa position au niveau du maillon de la chaîne trophique suggère qu'elle joue un rôle important dans le transfert d'énergie.

2.7. Menaces:

L'espèce est incapable de coloniser la formation fortement dégradée, donc elle est tolérante vis à vis de la dégradation de l'habitat naturel jusqu'à certain niveau. La collecte pour des fins commerciales constitue cependant une menace pour cette espèce si des mesures sérieuses ne sont pas prises. Étant donné la faible abondance de l'espèce dans la nature, la collecte exhaustive ou répétitive dans les même endroit risque d'entraîner une extinction locale dans un futur proche.

3.Utilisation et commerce

3.1. Sur le plan national

Aucune utilisation au niveau national. Les individus vivants sont vendus auprès des collecteurs ou directement auprès des opérateurs d'exportation.

3.2. Commerce international licite:

Si on se réfère au nombre d'individus exportés, on a tendance à croire qu'elle n'est pas faiblement exploitée. Par ailleurs, le nombre d'individus exportés a fortement accru en 2003.

Les différentes investigations dans les zones de distribution de cette espèce montre les difficultés pour trouver cette espèce, d'où la nécessité de la mise e place de mesure pour la collette de cette espèce

Tableau:Exportations de *Uroplatus sikorae* de Madagascar en 2000, 2001 et 2003.

Année	ESPECES	Allemagne	Canada	Japon	Suisse	France	Taiwan	Pays Bas	USA	UK	Italie	Rep.<Czech	Thaïlande	TOTAL
2001	<i>U. sikorae</i>	158	198	92	24	18		39	987	10				1532
2002	<i>U. sikorae</i>	10	390	210	4	10		15	680	28				1347
2003	<i>U. sikorae</i>	151	140	74	18	20	20	90	1157	10	85	40	24	1829

(Source: MEF-Organe de Gestion CITES de Madagascar)

L'analyse globale de ces données d'exportation a montré que durant ces trois dernières années, USA est le pays destinataire principal des individus exportés. Il représente à lui seul le 64,4% des exportations en 2001, 50,5% des exportations en 2002 et le 63, 25 % des exportations de 2003. La baisse du taux d'exportation en 2002 est tout simplement l'impact de la crise à Madagascar. On note également l'apparition des nouveaux pays intéressés comme Taiwan, Thaïlande, Italie et la République Czech. L'espèce connaît un succès dans le commerce international malgré sa très faible distribution dans la nature donc mérite une gestion appropriée

3.3. Commerce international illicite

Pas de données disponibles.

3.4. Effets réels ou potentiels du commerce:

Les prélèvements répétitifs suite au demande de commerce international nuira le développement de l'espèce si aucune mesure n'est prise.

3.5. Elevage en captivité à des fins commerciales:

En cours d'essai dans les différentes fermes agréées par l'Etat.

4. Conservation et gestion

4.1. Statut légal

4.1.1. Au plan national:

Aucun statut légal de protection. Elle est toutefois représentée dans au moins trois aires protégées où la collecte des individus pour de fin commercial est interdite.

4.1.2. Au plan international:

Aucun statut légal de conservation et de gestion ni au niveau IUCN ni au niveau CITES.

4.2. Gestion de l'espèce:

4.2.1. Surveillance continue de la population:

Surveillance. Au niveau des Aires Protégées et hors Aires Protégées suivant le plan d'action national

4.2.2. Conservation de l'habitat

Uroplatus sikorae est connu dans au moins deux aires protégées (ex. : Tsaratanana RNI, Marojejy NP, Anjanaharibe SR,...).

4.2.3. Mesures de gestion:

Suivant les plans d'action national mise en place depuis 2003.

4.3. Mesures de contrôle:

4.3.1. Commerce international:

Pas de données disponibles

4.3.2. Mesures internes:

Contrôle dans les Aires Protégées.

5. Information sur l'espèce semblable

Uroplatus sikorae se distingue facilement des autres espèces par un dessous munie de petites taches noires sous forme de pointillées, par une absence sous l'aisselle de franges dermiques latérales, et franges tibiotarsiales présentes sur chaque côté (Mahaviasy com. pers.). Il n'y a pas d'espèce similaire sauf au niveau de la coloration pour les deux sexes.

8. Références

- **Bauer, A. M. & A. P. Russell, 1989.** A Systematic review of the genus *Uroplatus* (Reptilia: Gekkonidae) with comments on its biology. *Journal of Natural History*, 23:169 – 203.
- **Glaw, F. & M. Vences, 1994.** A fieldguide to the Amphibians and Reptiles of Madagascar. Second edition including mammals and freshwater fish. Moos Druck, Leverkusen and FARBO, Köln.
- **MEF, 2001.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2002.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **MEF, 2003.** Données de base de l'Organe de Gestion CITES de Madagascar Année 2001 des animaux non-CITES. Antananarivo Madagascar.
- **Rakotomalala, D & A.P. Raselimanana, 2003.** Les amphibiens et les reptiles des massifs de Marojejy, d'Anjanaharibe-Sud et du couloir forestier de Betaolana, In *Nouveaux résultats d'inventaires biologiques faisant référence à l'altitude dans la région des massifs montagneux de Marojejy et d'Anjanaharibe-Sud*. S.M. Goodman et L. Wilmé (eds.). Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique, Antananarivo, Recherches pour le Développement, Série Sciences biologiques, No. 19: 146-201.